

DEPARTEMENT
SAÔNE-et-LOIRE

ARRONDISSEMENT
MACON

CANTON CLUNY

COMMUNE DE
CLUNY

Nombre de conseillers
municipaux en exercice
<27>

Nombre de Conseillers
présents à la séance
< 22 >

Date de la convocation
<09.01.2013>

Date de l'affichage
<17.01.2013>

Extrait du Registre des DELIBERATIONS du Conseil
Municipal de la Commune de CLUNY

L'an deux mille treize le 16 janvier, le Conseil municipal de la Commune de CLUNY s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DELPEUCH, Maire.

Etaient présents :

Jean-Luc DELPEUCH - Sophie CHARRIERE - Claude GRILLET - Colette XAVIER-ROLAI - Jean-François CHAVY - Frédérique MARBACH - Elisabeth LEMONON - Michel TROUILLET - Alain GAILLARD - Marie Hélène BOITIER - Evelyne DUFOUR - Paul GALLAND - Sylvie CHRETIEN - Nicole JANNET-PETIT - Christian SENE - François PETIT - Lucien ZAJDEL - Claire BOUVROT LARDY - François BREUIL - Patrick RAFFIN - Benoît KROELY - Anne-Marie LEOTY

Pouvoirs :

Pascale DEL RABAL	à Sophie CHARRIERE
Pierre-Marie DUPARAY	à Christian SENE
Fernanda FERREIRA DA SILVA	à Claude GRILLET
Landrada ROLLAND	à Evelyne DUFOUR
Pierre CHAINARD	à Michel TROUILLET

Secrétaire de séance :

Claude GRILLET

Délibération N° 2013 - 06

Séance du 16 JANVIER 2013

TRAVAUX - Réhabilitation des vestiaires du stade de football Jean Renaud – demande de subventions

Monsieur le maire fait part à l'assemblée qu'afin de répondre aux nouvelles règles d'hygiène et de sécurité, ainsi qu'à la réglementation en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, il est nécessaire de procéder à la réhabilitation des vestiaires du stade Jean Renaud

Le bâtiment, construit en 1950 et rénové partiellement en 1991, est constitué de 4 vestiaires permettant d'accueillir les clubs et d'un vestiaire pour les arbitres.

Ces différents vestiaires sont desservis par une coursive.

La réhabilitation concerne trois vestiaires, ainsi que le vestiaire « arbitres ».

Le projet consiste en la réhabilitation des locaux. Les travaux se décomposent en 6 lots :

- Lot 1 : Gros œuvre
- Lot 2 : Chauffage – sanitaires
- Lot 3 : Electricité – ventilation
- Lot 4 : Carrelage – faïence
- Lot 5 : Peinture
- Lot 6 : Serrurerie.

Chacun des trois vestiaires, outre une salle comprenant des bancs, sera composé de douche collective, de lavabos et d'un WC.

Le vestiaire n° 1 sera d'une superficie de 27 m² environ, le vestiaire n° 2 de 26.50 m² environ, Le vestiaire n° 3 : 21 m² environ.

Pour ce qui concerne le vestiaire de l'arbitre, il sera complètement repris pour porter ses dimensions à 11.50 m².

Le coût de l'opération est estimé à 164 074.65 € T.T.C.

.../...